



DISPOSITIONS PRATIQUES À L'ÉLABORATION DE PLANS D'INTERVENTION

JUILLET 2024



SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE



SOMMAIRE

■ CONTEXTE

Page 4

■ UTILITÉ DU PLAN D'INTERVENTION

Page 5

■ ÉLÉMENTS À Y FAIRE FIGURER

Page 6

■ LÉGENDE NORMÉE

Page 10

■ CONTEXTE



Le règlement de sécurité de l'arrêté du 25 juin 1980 visé à l'article R. 143-12 du Code de la Construction et de l'Habitation (C.C.H.) impose dans ses articles MS 41 (ERP du 1^{er} groupe), PE 27 et PE 35 (ERP du 2^{ème} groupe), la mise en place par l'exploitant de plans d'intervention dans les établissements recevant du public, dans le respect du cadre réglementaire précité ainsi que de la norme NF X08-070 (mise à jour en décembre 2023), afin de faciliter l'intervention des Services d'Incendie et de Secours.

Le présent document a pour objectif de :

- Présenter de manière pédagogique les différentes notions abordées dans la réglementation,
- Favoriser une homogénéisation des pratiques, afin de recueillir sur ces plans d'intervention les éléments essentiels concourant à optimiser les actions du SDIS.

■ UTILITÉ DU PLAN D'INTERVENTION

Le plan d'intervention a pour but de faciliter et de définir une stratégie d'intervention des services de secours. Il doit être affiché aux entrées principales, facilement « retirable » du support sur lequel il est fixé.

Le plan d'intervention tel qu'il est affiché, doit être orienté par rapport au sens de lecture de l'observateur.

Sa conception permet une lecture opérationnelle de l'intégralité des niveaux du bâtiment concerné, dans l'urgence.

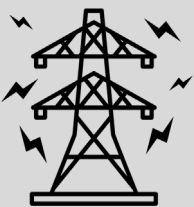
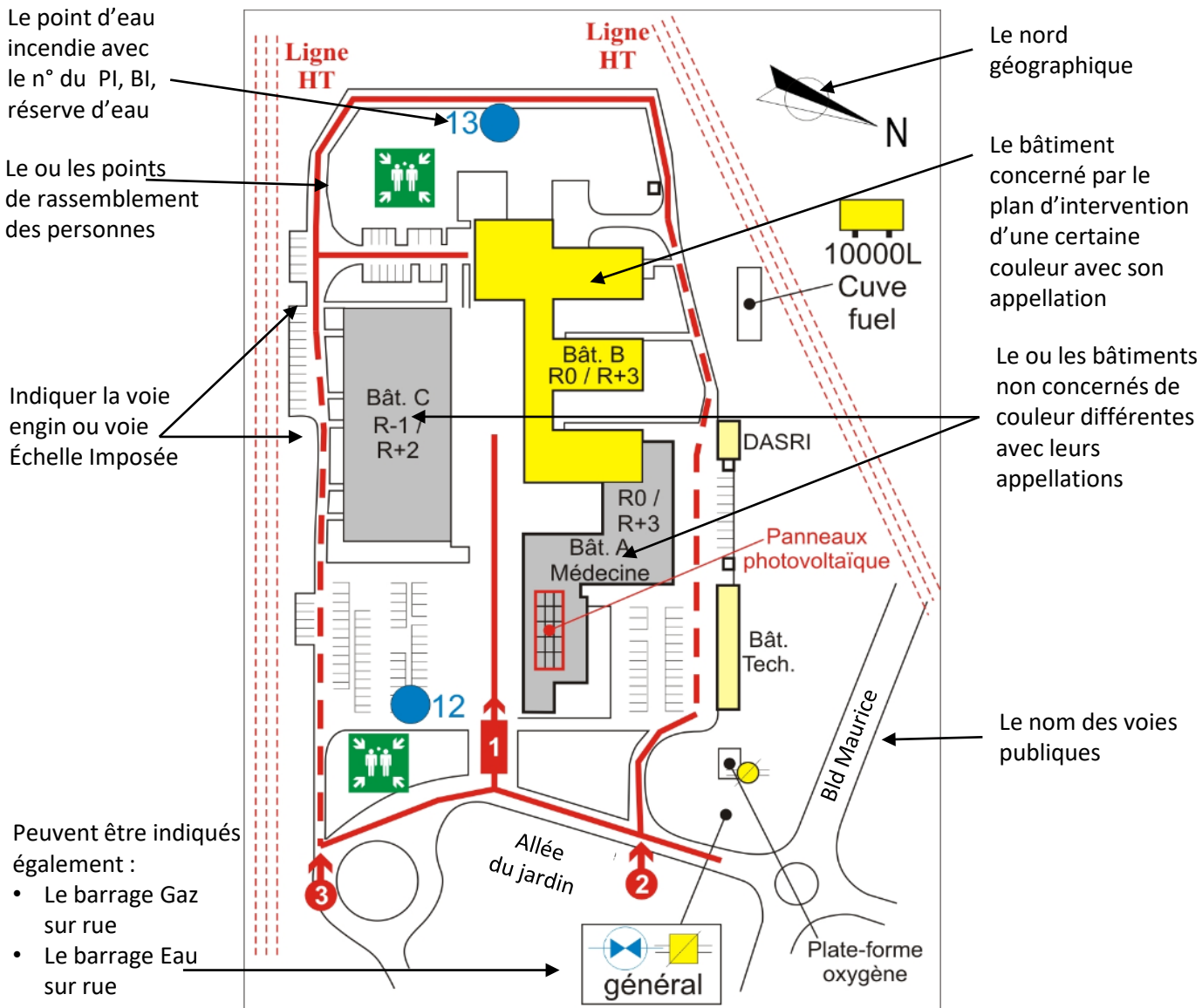
Ce plan devra être régulièrement mis à jour et validé sous la responsabilité de l'exploitant. Il doit être résistant aux UV, à l'humidité et être conçu sur un support rigide.

Le plan d'intervention est également un support pouvant être utilisé par l'exploitant lors des mises en situations professionnelles dans le cadre des formations en matière de sécurité incendie.

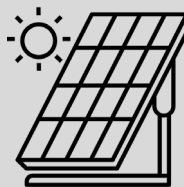


1

Un plan de situation situant l'établissement dans son environnement peut être nécessaire.



Présence de lignes
haute tension,



Présence de panneaux photovoltaïques en toiture etc...

2 Plan d'intervention
(titre obligatoire)

3 Fond de plan de couleur blanche,
ou blanche photoluminescente

4 Les éléments figurant sur le plan :

- Le concepteur du plan
- Le nom de l'établissement
- La date de conception du plan
- La désignation de chaque niveau

5  Les plans affichés doivent être au minimum au 1/250. Ils doivent être aisément lisibles en toute circonstance, au format minimum A3.

6  Les services de secours doivent **pouvoir écrire sur ce plan puis effacer ensuite.**

7 Le plan doit être détachable de son support et rigide

8 Faire figurer une échelle
Exemple: 10 cm sur le plan équivalent à 10 mètres en réel

9  Indiquer le point où se trouve le lecteur sur le plan.
VOUS ÊTES ICI

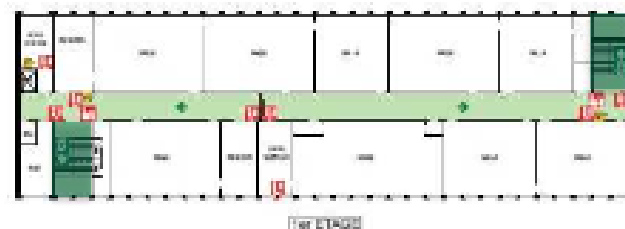
10 La légende doit reprendre uniquement, les symboles graphiques et les couleurs de sécurité utilisés sur ce plan d'intervention.

Le positionnement des pictogrammes ne doit pas altérer sa lecture et sa compréhension : ceux-ci peuvent être indiqués séparément dans l'espace libre disponible le plus proche avec un filet pointant le bon emplacement.

11 Représentation de l'ensemble des niveaux à une échelle identique

12 Représentation des cloisonnements principaux et des dégagements avec indication des différentes ouvertures (baies accessibles, fenêtres, portes).

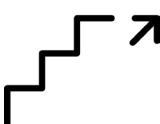
Étage



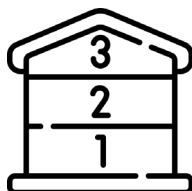
RDC



13 Les circulations doivent être de couleur verte afin de discerner aisément les cheminements principaux sur chaque niveau. Par contre, les flèches orientant les évacuations ne doivent pas figurer sur ces plans.

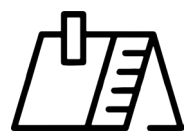
14  Les escaliers doivent être de couleur verte plus « soutenue »

afin de bien faire apparaître la continuité de ceux-ci sur chaque niveau, dans le but de repérer très rapidement les cheminements permettant d'accéder aux différents niveaux (*étages, RDC, sous sol*).

15  Y compris le cas de niveaux identiques, l'ensemble des niveaux doit être représenté sur le plan pour que les services de secours

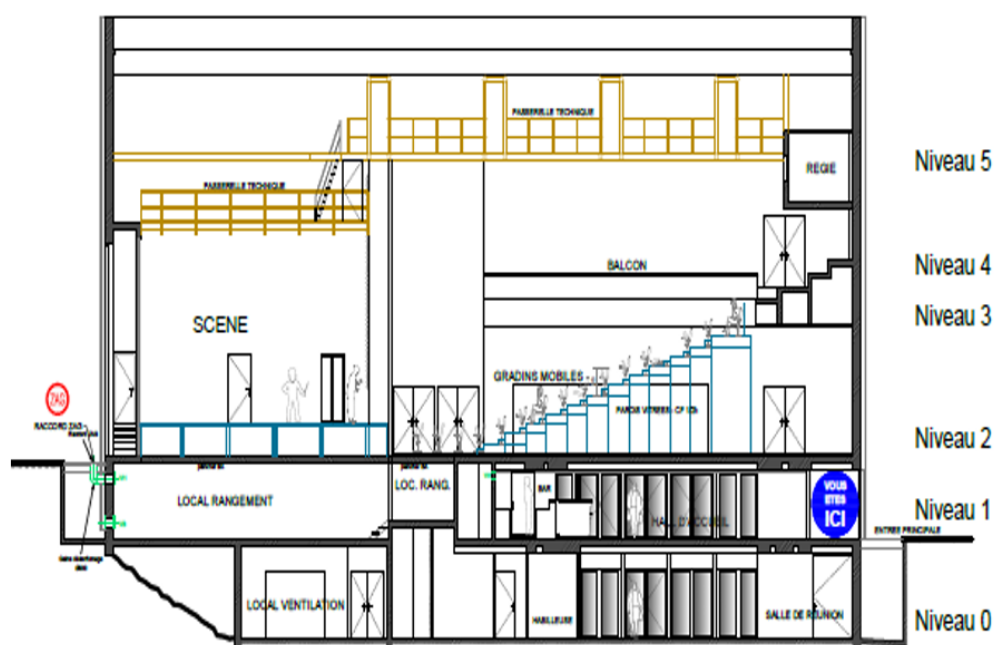
puissent avoir une visualisation globale des actions engagées à chaque niveau de l'établissement.

16 S'il existe des niveaux partiels, bien faire correspondre leur emprise par rapport au niveau inférieur au moyen de traits pointillés et les représenter à la même échelle.

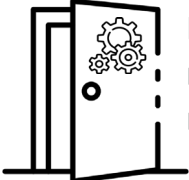
17  Sur les plans de niveaux, faire figurer les plans des combles avec leur recoupement éventuel, ainsi que les plans de toitures lorsqu'elles sont équipées de panneaux photovoltaïques et/ou de locaux techniques (*toitures terrasses*).

18 Des plans de coupe peuvent être nécessaires notamment lorsque des niveaux comportent différents accès ou lorsque des niveaux sont imbriqués les uns dans les autres.

➤ Exemple d'un plan de coupe



19 Si des locaux sont numérotés (*salles de cours, chambres,...*), et si des locaux ou des zones ont une appellation particulière, faire **figurer sur le plan d'intervention cette numérotation ou dénomination** sans occulter leur mise à jour si nécessaire.

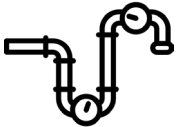
20  Localiser les locaux techniques et les locaux à risques particuliers.

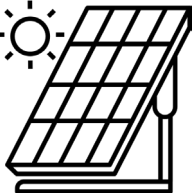
21 Localiser les dispositifs et les commandes de sécurité.

22  Localiser les organes de coupures des fluides et des sources d'énergies.

23  Localiser les moyens d'extinctions fixes (et non les moyens mobiles) ainsi que l'emplacement du système de sécurité incendie (S.S.I.).

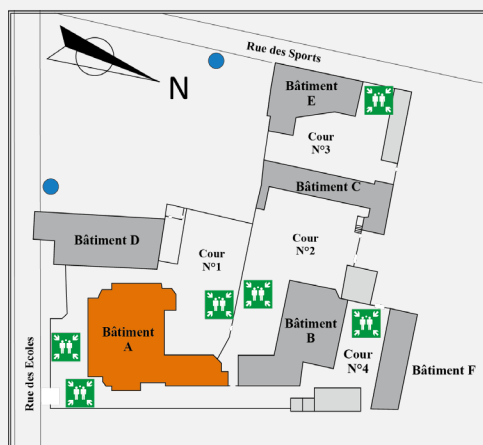
24 Localiser les zones de mise en sécurité, (*espaces d'attente sécurisés, les zones protégées ou de mise à l'abri,...*) avec leurs portes de recoupement et, si possible, la mise en valeur du degré coupe-feu du mur de recoupement de façade à façade si elle est connue.

25  Mentionner le cheminement des canalisations et conduites dangereuses dont le risque pour les intervenants ne peut être supprimé par la mise en œuvre des organes de coupures précités (*câbles d'installations photovoltaïques, canalisations de gaz,...*).

26  Et tout autre équipement ou information nécessaire à l'intervention des services de secours (*Panneaux photovoltaïques, bornes de recharges électriques, éléments à préserver à tout prix...*)

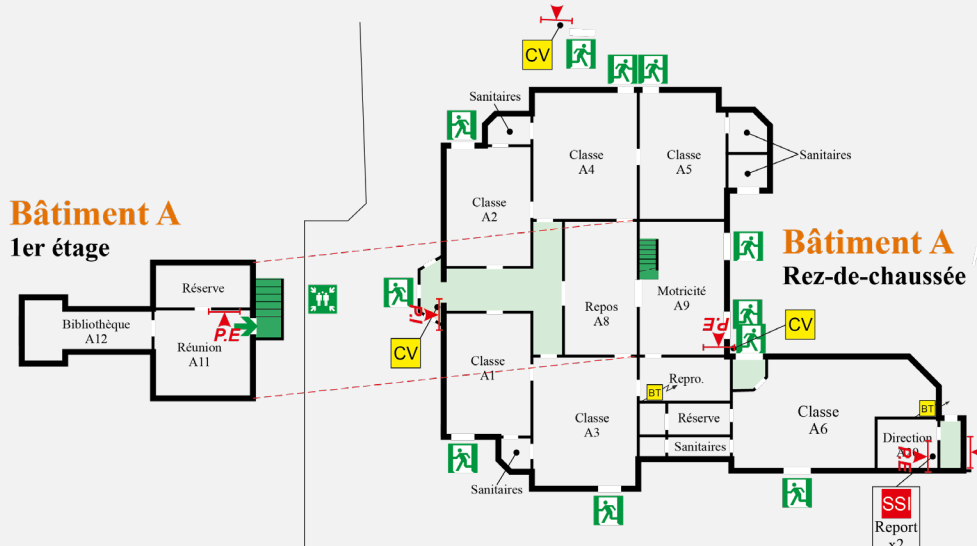
➤ Exemple d'un plan d'intervention

Plan de situation



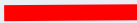
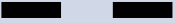
Le plan de situation est un élément du plan d'intervention.

Plan d'intervention



■ LÉGENDE NORMÉE (*liste non exhaustive*)

Pictogrammes	Légende	Pictogrammes	Légende
Organes de coupures			
	Coupure d'urgence générale électrique de l'établissement		Tableau électrique
	Local technique installations photovoltaïques	Préciser en texte « TGBT ou Transfo » 	Tableau général basse tension avec mention TGBT ou Transfo
	Barrage gaz combustible, Combustants toxiques		Barrage « gaz de ville »
	Raccord de ventilation « ZAG »		Chaufferie
	Barrage général d'eau		Vanne isolement égouts
	Borne de recharge électrique		
Moyens de secours			
	Robinet incendie armé	 	Colonne sèche/humide Refoulement
	Baie accessible	 	Colonne sèche/humide Alimentation
	Commande de désenfumage		Poteau incendie
	Bouche incendie		Point d'aspiration aménagé
	Réservoir d'eau incendie Capacité en m³		
	Poteau relais alimentation		Poteau relais refoulement
	Barrage eau incendie		Rideau d'eau
	Installation d'extinction automatique totale à un local		Commande manuelle d'une Installation d'extinction automatique totale à un local
	Surpresseur		Compresseur incendie
	Groupe électrogène		Arrêt sur extraction
	Arrêt sur ventilation		Arrêt sur soufflage
	Localisation du S.S.I.		Service de sécurité incendie Poste centrale de sécurité incendie-Point fixe de sécurité incendie

Pictogrammes	Légende	Pictogrammes	Légende
Accès-cheminements-cloisonnements			
	Voie Engin		Voie échelle
	Accès principal vers l'intérieur du Bâtiment (<i>Nom, n°, Lettre</i>)		Accès secondaire vers l'intérieur du Bâtiment (<i>Nom, n°, Lettre</i>)
	Accès toiture		Escalier, la flèche indique le sens de la montée
	Porte coupe feu de degré ... (<i>recouplement et d'encloisonnement</i>)		Porte
	Espace d'attente sécurisé		DAE
	Point de rassemblement des personnes		Issue d'évacuation
	Infirmierie		Ascenseur
	Monte-Handicapé		Ascenseur Prioritaire
	Monte-Charge		Local poubelles
	Stockage de liquide inflammable, préciser la nature et la quantité à coté du symbole		Installation ou dépôt fixe de bouteille de gaz comprimées ou liquéfié. Préciser la nature du produit et la quantité à coté du symbole

➤ Identification des matières dangereuses

								
Gaz non inflammable et non toxique	Explosif	Inflammable	Comburent	Toxique	Radioactif	Corrosif	Dangers pour l'environnement	Dangers pour la santé
								
W021 Danger Matières inflammables	W002 Danger Matières explosives	W028 Danger Substances comburantes	W016 Danger Matières toxiques	W003 Danger Matières radioactives ou radiations ionisantes	W023 Danger Substances corrosives	W029 Danger Bouteille pressurisée	W009 Danger Risque biologique	



Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique
ZAC de Gesvrine | 12, rue Arago BP 4309 | 44243 La Chapelle-sur-Erdre Cedex
📞 02 28 09 81 00 | 🌐 www.sdis44.fr | [f](#) [t](#) [i](#) [y](#) @SDIS44